

# **BUDGET PRIMITIF 2018**

## **PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE**

**EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2313-1  
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

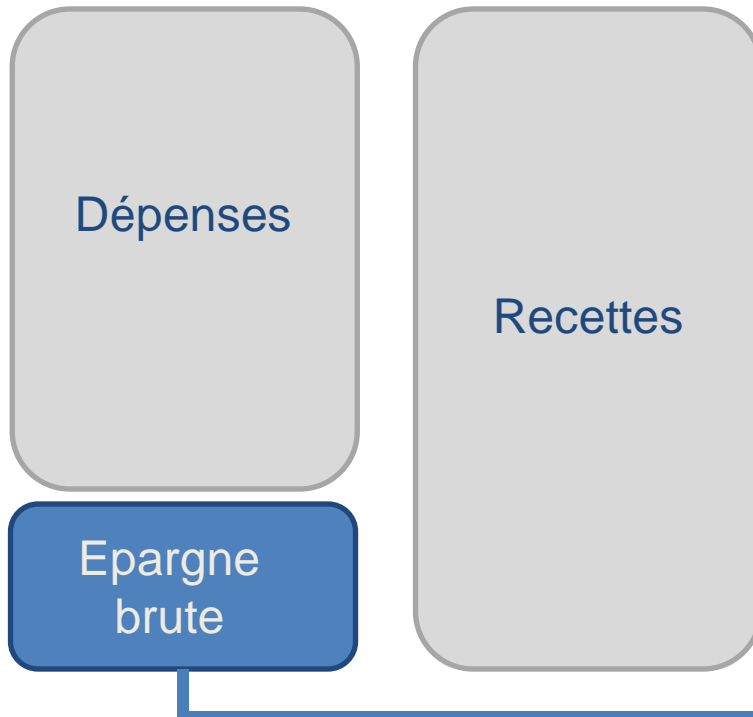
## L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018

- Un débat d'orientations budgétaires lors de la séance du Conseil Municipal du 26 février 2018
- L'adoption du budget primitif (BP) lors de la séance du Conseil Municipal du 09 avril 2018

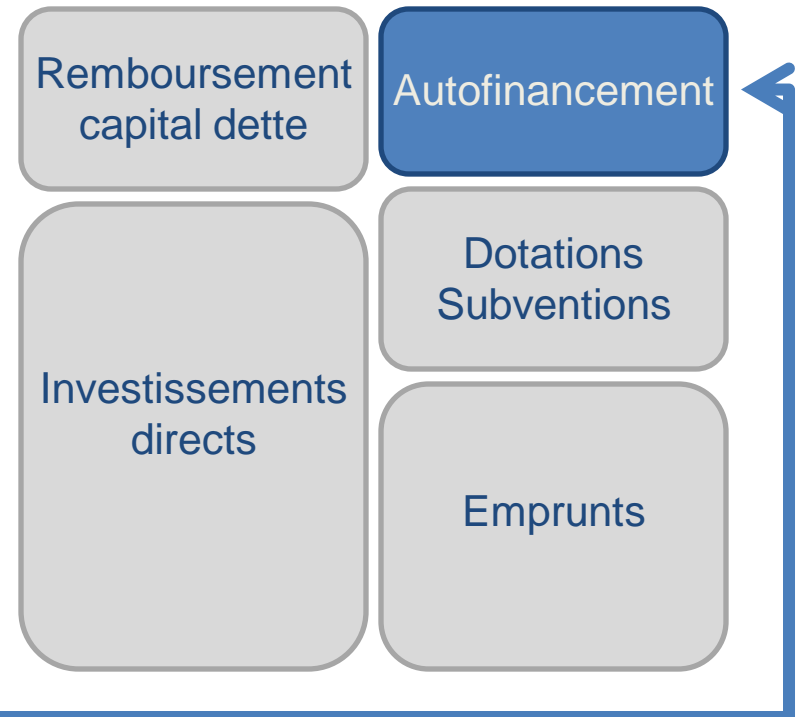
## LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BP 2018

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré les premiers impacts de la mise en service du second groupe scolaire
- Une poursuite de la diminution des dotations de l'Etat
- Une légère augmentation des taux d'imposition
- Un niveau d'investissement soutenu

## FONCTIONNEMENT



## INVESTISSEMENT



### La section de fonctionnement correspond :

- Aux crédits nécessaires pour assurer la gestion des services municipaux (personnel, prestations de services, entretien du patrimoine, ...)
- Aux recettes constituées de la perception des impôts locaux, des dotations de l'Etat et du Département (fonds genevois), des produits des services (services périscolaires, ...)

### La section d'investissement correspond :

- Aux investissements durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics (constructions de bâtiments, développement et modernisation de la voirie, achat d'équipements, remboursement du capital de l'emprunt) ;
- Aux recettes constituées de l'autofinancement, des subventions reçues et des emprunts.

# EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET

Dépenses

**Fonctionnement 7,09 M€**

Frais généraux  
1,65 M€

Charges de personnel  
3,39 M€

Charges financières  
0,37 M€

Autres charges  
1,16 M€

Autofinancement 0,52 M€

**Investissement 6,89 M€**

Déficit d'investissement reporté  
0,83 M€

Etudes, travaux, acquisitions  
5,09 M€

Emprunts et dettes assimilées  
0,61 M€

Autres dépenses  
0,37 M€

Autofinancement 0,52 M€

Recettes

Produits des services  
0,79 M€

Impôts et taxes  
3,40 M€

Dotations et participations  
2,5 M€

Autres recettes  
0,4 M€

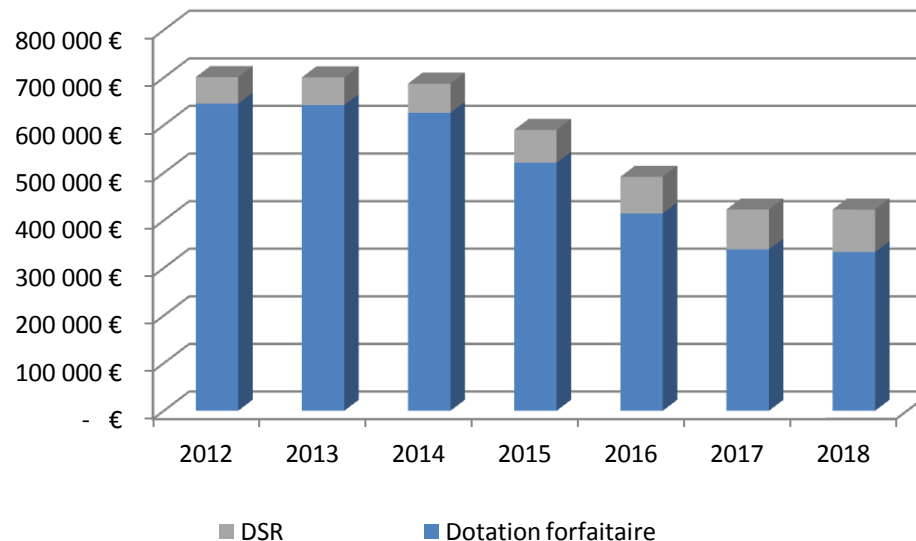
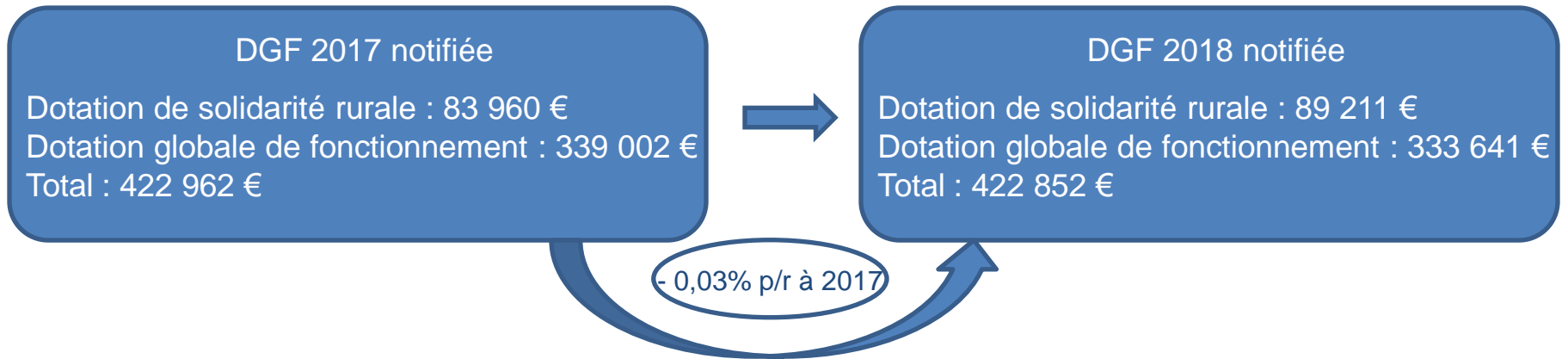
Dotations et subventions  
3,79 M€

Emprunts  
0,5 M€

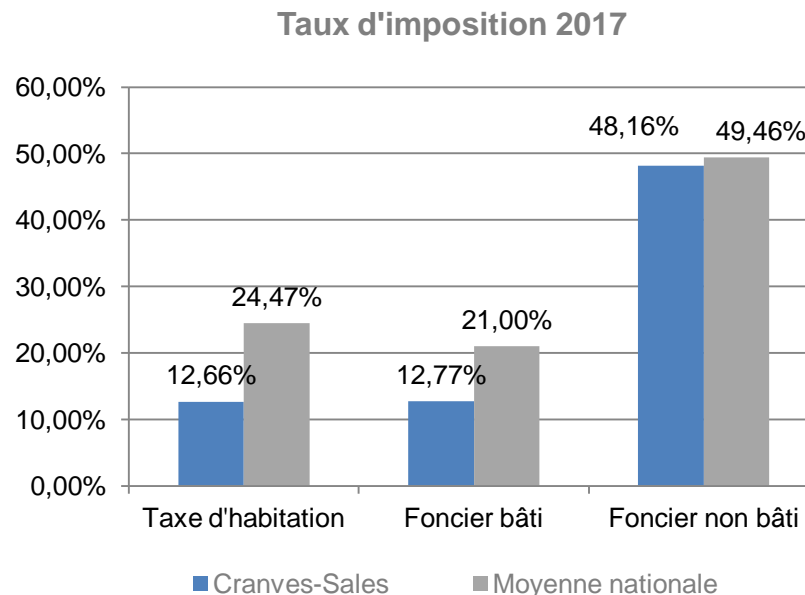
Produits de cession  
1,3 M€

Autres recettes  
0,78 M€

- La dotation globale de fonctionnement est quasiment équivalente à celle perçue en 2017. Cette stabilité est liée à l'effet mécanique de la croissance démographique sur le montant de la dotation.



- Les contributions directes (2,83 M€) progressent de 5,8% entre les budgets primitifs 2017 et 2018.



- L'augmentation des taux d'imposition (+4% sur la taxe d'habitation et le foncier non bâti et +4,5% sur le foncier bâti) permet de dégager un produit supplémentaire de ≈114 000 €.

	Taux 2017	Taux 2018
TH	12,66	13,17
FB	12,77	13,34
FNB	48,16	50,09

## UNE EVOLUTION DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX QUI SE REPERCUTE SUR LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

- Malgré de nouvelles charges liées au renforcement de l'offre de services et à la mise en service de l'Ecole des Sources, d'importants efforts ont été réalisés pour poursuivre l'optimisation des charges à caractère général

	Crédits 2017	BP 2018	Evolution
Charges à caractère général	2 090 704 €	1 655 907 €	-20,8%

- Des charges de personnel en évolution sous l'effet de deux facteurs :
  - ✓ Des facteurs externes : plein impact de la réforme de la réglementation régissant le régime indemnitaire, évolution des cotisations patronales, ...
  - ✓ Des facteurs propres à la collectivité : renforcement des effectifs, notamment, pour assurer le fonctionnement de l'Ecole des Sources et pour améliorer la propreté urbaine

	Crédits 2017	BP 2018	Evolution
Charges de personnel et frais assimilés	3 128 499 €	3 390 907 €	8,4%

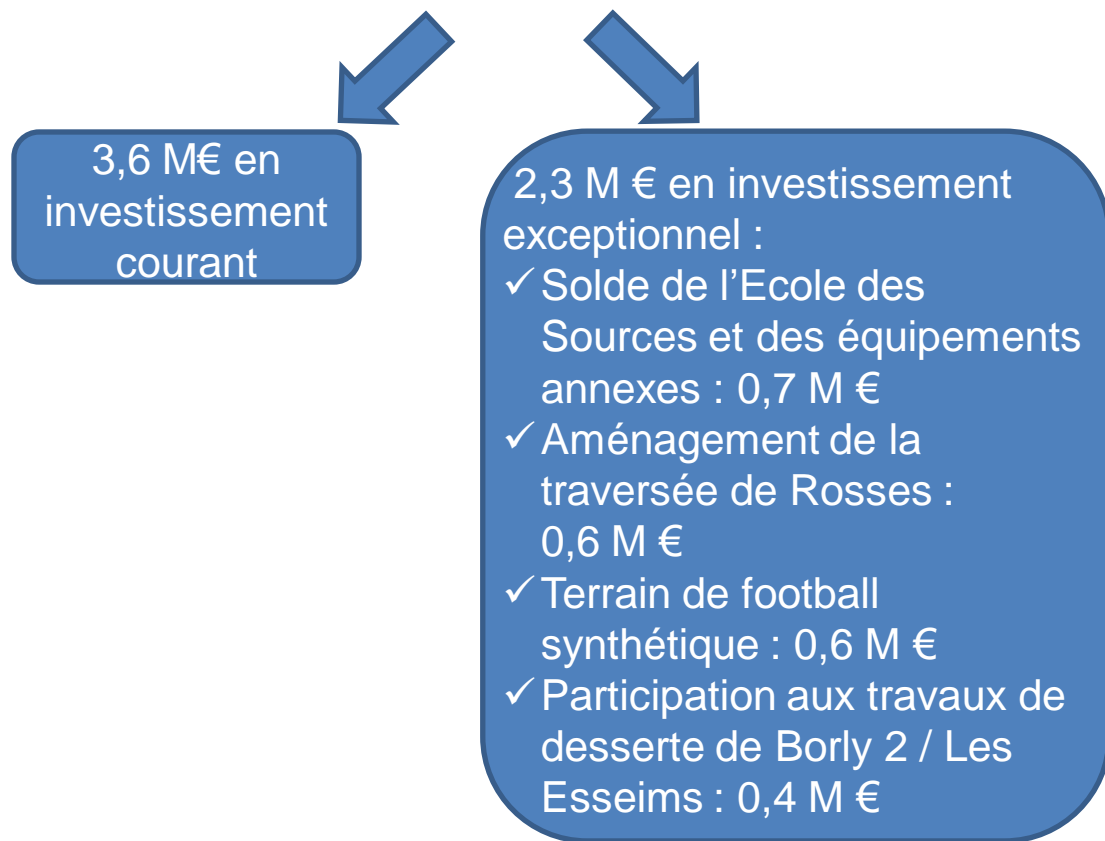
# MALGRE DES CONTRAINTES BUDGETAIRES, UNE EPARGNE BRUTE PRESERVEE GRACE A UNE MAITRISE DES DEPENSES

	Crédits 2017	BP 2018	Evolution
Dépenses réelles de fonctionnement	6 268 775 €	5 957 983 €	-5,0%
Recettes réelles de fonctionnement	7 034 557 €	6 884 505 €	-2,1%
Epargne brute	765 782 €	926 521 €	21,0%



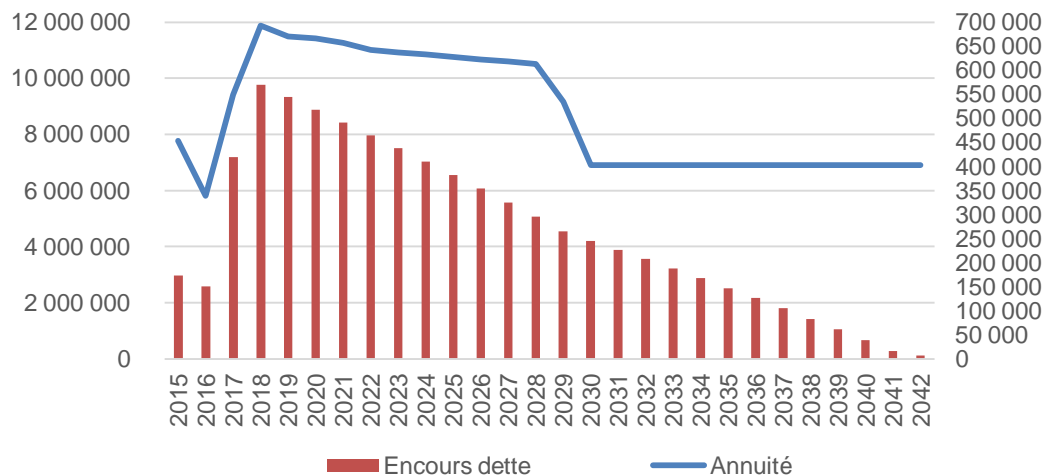
## UNE EPARGNE BRUTE CONTRIBUANT AU FINANCEMENT D'UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT SOUTENU

	Crédits 2017	BP 2018
Dépenses d'équipement	11 377 848 €	5 909 725 €



- Un encours de dette de 9,7 M€
- Une dette ancienne, composée principalement d'emprunts à taux fixes
- La commune a mobilisé une partie de sa capacité d'emprunt pour financer les « grands projets » réalisés en 2016-2017 : Ecole des Sources et équipements annexes, aménagement de la route des Fontaines

### Encours de dette



Année	Objet	Montant	Durée	Taux	Capital restant dû
2001	Reséau EP bassin Lossy	260 000	20	3,75%	52 000 €
2003	Eclairage public Lossy	107 500	15	3,99%	9 324 €
2003	Eclairage public Lossy 2	120 000	15	4,04%	8 000 €
2008	Opérations 2008/2009	1 500 000	20	3,84% euribor	950 038 €
2008	Opérations 2008/2009	2 000 000	20	4,47%	1 100 000 €
2016	Opérations 2016/2017	5 000 000	20	1,89%	4 680 919 €
2017	Opérations 2016/2017	3 000 000	20	1,91%	1 976 524 €

- Un bon ratio de désendettement de 6 ans

Analyse des ratios de désendettement	
Moins de 8 ans	Zone verte
Entre 8 et 11 ans	Zone médiane
Entre 11 et 15 ans	Zone orange
Plus de 15 ans	Zone rouge

Conformément à la législation (article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), les budgets de la commune sont déposés en Mairie où ils sont mis, sur place, à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption.

